

Retour sur le CHSCTM du 7 mai 2021 spécial « réouverture » des lieux culturels

A quelques jours d'une première phase de réouverture décidée, si ce n'est imposée coûte que coûte par le gouvernement pour le 19 mai, un CHSCTM consacré aux conditions de réouverture des lieux culturels a donc été programmé ce 7 mai. Il faut croire que le sujet était suffisamment d'importance pour que la ministre vienne en personne nous faire des annonces. Celles-ci avaient déjà été grandement distillées à la fois par Emmanuel Macron dans la presse quotidienne régionale du 29 avril puis par la ministre elle-même, le 3 mai, à l'occasion d'une séance de questions des parlementaires. Ce qui explique probablement que l'administration se soit abstenue de nous transmettre la moindre documentation ni le moindre commencement d'un plan d'action. C'est également par voie de presse que les responsables des établissements publics ont pris connaissance des nouveaux protocoles.

Compte-rendu complet :

[cr-CHSCTM-7-mai21Télécharger](#)

